

**Études pour la mise en place des périmètres de protection du captage
d'alimentation en eau potable situé sur la commune de Fromont, détermination de
l'Aire d'Alimentation du Captage et de sa vulnérabilité intrinsèque**

Nom du Captage : Fromont1 – BSS : 02938X0004

ESTIMATIF

Ci-dessous : les frais à engager pour l'étude préalable à la définition des périmètres de protection du captage,
détermination de l'AAC et de la vulnérabilité intrinsèque

ETUDES

Phase 1

Première visite de l'hydrogéologue agréé	500,00 € HT
Étude préalable et travaux	21 000,00 €
Travaux captage	15 718,00 € HT
Intervention de l'hydrogéologue agréé pour la définition des périmètres de protection	1 500,00 € HT

Phase 2

Réalisation du plan et des états parcellaires - Notification	3 032,00 € HT
Bornage PPI	888,00 € HT
Insertion dans la presse	2 100,00 € HT
Commissaire enquêteur	2 800,00 € HT

TOTAL HT	47 538,00 € HT
-----------------	-----------------------